

L'IFCAD a été créé en 1965 dans le but d'assurer la formation de cadres moyens des pays en développement. Cette formation est conçue dans une optique de soutien à une voie de développement endogène qui permette à ces pays de développer leurs potentialités propres et d'accueillir sélectivement les apports extérieurs.

L'objectif d'un tel enseignement pour le développement est affaire de gouvernements. C'est l'ensemble du système éducatif de chaque pays qui doit être conçu à travers ses programmes et ses méthodes pédagogiques comme une éducation à l'autonomie tant politique que culturelle et économique et reposant sur le principe d'un Etat de droit. Notre objectif à l'IFCAD est de contribuer à cette prise de conscience, dans la limite de nos moyens.

Les axes principaux de la formation reposent à la fois sur :

- ☞ Une formation-information sur les problèmes juridiques, économiques et organisationnels ;
- ☞ Une formation à une déontologie construite en fonction de l'intérêt de l'Etat et de la collectivité ;
- ☞ Une formation à une déontologie de service public.

1. Déroulement de la formation

Les enseignements sont organisés sous forme de cours, de conférences et de séminaires, sur une durée d'une année académique.

Cette formation est divisée en deux périodes bien distinctes :

- ☞ La première période, d'octobre à fin janvier, pendant laquelle les outils théoriques sont prodigués aux stagiaires, permet d'uniformiser les niveaux de formation atteints et de combler certains déficits.
- ☞ La deuxième période va de février à juin. Pendant cette période, les outils pratiques de gestion sont procurés aux stagiaires.

Les principaux thèmes abordés durant l'ensemble du stage sont : l'économie, les finances publiques, le droit public, la gestion de personnel, la sociologie et les sciences politiques, la rédaction administrative, l'informatique.

2. Finalités et débouchés de la formation

La formation en gestion des services publics prépare les stagiaires à l'exercice des fonctions de ce qu'on appelle le niveau A en Belgique et en France et qui correspond à une formation d'enseignement universitaire ou assimilé. Ce niveau, en Belgique, comprend trois classes, allant du titre d'attaché à celui de conseiller général. Les stagiaires, lorsqu'ils ont obtenu le diplôme, peuvent être classés selon les règles en vigueur dans leur pays au moins dans la première classe du niveau A.

La formation est orientée vers toutes les carrières de l'administration publique afin de préparer les cadres à faire face aux multiples tâches des services publics, depuis l'administration centrale jusqu'aux organismes paraétatiques en passant par les administrations régionales et locales, et

de les armer pour surmonter les conséquences possibles de la mobilité des fonctionnaires en cours de carrière.

3. Conditions d'admission

- a) Les candidats doivent justifier au minimum d'un baccalauréat ou d'une formation équivalente. Les candidats ayant réussi au-moins une année d'études supérieures seront retenus en priorité.
Ils doivent justifier d'une insertion professionnelle d'au moins 3 ans dans une administration de leur pays.
Peuvent être admis par dérogation les candidats dont la formation et l'expérience sont jugées suffisantes par le Directeur.
- b) Ils doivent fournir un curriculum vitae accompagné d'une dissertation PERSONNELLE dactylographiée de deux pages présentant ses motivations pour le programme et ses perspectives professionnelles.
- c) La sélection se fait sur examen du dossier.

4. Frais d'inscription et diplôme

Le droit d'inscription pour cette formation est de 2.200 €. A ces frais peuvent s'ajouter des frais de voyages et de visites d'études prévus chaque année. Pour les formations sur demande, l'IFCAD remettra une proposition appropriée. Au terme de la formation organisée sur une année académique, les candidats peuvent obtenir, sous réserve de réussite, un diplôme d'études supérieures en Gestion des Services publics.

5. Sources de financement de la formation

Dans la plupart des programmes de coopération bilatérale ou multilatérale, un volet « Formation des homologues » est prévu. Les services publics africains qui bénéficient du soutien technique et financier d'une mission de coopération peuvent faire des demandes de financement pour la formation de leurs cadres auprès de cette assistance extérieure.

Voici la procédure à suivre :

- ☞ Obtenir une attestation d'admissibilité auprès de l'IFCAD,
- ☞ Avec cette attestation, introduire une demande écrite auprès des autorités nationales qui centralisent les bourses tant nationales qu'internationales dans le cadre des accords de coopération,
- ☞ Faire la demande en précisant :
Bourse de formation pour le Diplôme d'Etudes Supérieures en Gestion des Services Publics – IFCAD – avenue Legrand 57-59 – 1050 Bruxelles – Belgique.
Section « Formation de cadres »
Durée : (celle correspondant au stage)
Coût : indiquer le minerval correspondant au stage.
- ☞ Introduire la demande de bourse au moins cinq mois avant le début des cours pour permettre aux autorités de faire aboutir votre dossier.

🔊 **Attention** : l'IFCAD n'octroie pas de bourse d'études.

6. Programme des cours

1. Finances publiques, économie et management (180h)

- Economie politique	45h
- Finances publiques et problématique de la dette publique des pays de développement	30h
- Théorie des marchés publics (aspects juridiques et financiers)	30h
- Principes généraux de fiscalité	30h
- Management	45h

2. Droit public (145h)

- Droit administratif, contentieux administratif	45h
- Principes généraux de statut du personnel et questions spéciales de déontologie	30h
- Droit budgétaire	30h
- Droits de l'homme	30h
- Internet juridique et administratif	10h

3. Sociologie et sciences politiques (105h)

- Développement local et aménagement du territoire	30h
- Les pays de développement situés dans leurs relations internationales	30h
- Démographie	30h
- Développement durable et gestion de l'environnement	15h

4. Rédaction administrative (30h)

30h

5. Informatique (40h)

Initiation aux logiciels de base (word- excel- access)	30h
Initiation à Internet	10h

6. Anglais élémentaire (30h)

30h

7. Visites de services publics (60h)

60h

Total

590h

Pour tout versement : compte IBAN **BE31 2100 6124 6155** / BIC : **GEBABEBB**

Editeur responsable

Michel LEGRAND, Administrateur délégué

Avenue Legrand 57-59 1050 Bruxelles Belgique

août 2016

ifcad

Institut de Formation de Cadres
pour le Développement
a.s.b.l.

Avenue Legrand, 57- 59 - 1050 Bruxelles - Belgique

MAITRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE (MAP)

☎ 32/2/640.88.83. - 📠 32/2/649.41.09.

✉ Courriel : mjilegrand@yahoo.fr

🌐 Site Web: www.lfcad.net

(programme sous réserve de légères modifications)